



**KPMG Entreprises
Auvergne**
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 20
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 19
Site internet : www.kpmg.fr

**Agence Régionale de Développement
Economique**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Agence Régionale de Développement Economique
7 Allée Pierre de Fermat - CS60017 - 63178 AUBIERE CEDEX
Ce rapport contient 11 pages
Référence : IC-GD

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-3008010
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Pelatin
3 cours du Triangle
82339 Paris La Défense Cedex
Capital : 6 497 100 €.
Code APE 6920Z
776 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 726 417



**KPMG Entreprises
Auvergne**
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 20
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 19
Site Internet : www.kpmg.fr

Agence Régionale de Développement Economique

Siège social : 7 Allée Pierre de Fermat - CS60017 - 63178 AUBIERE CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Agence Régionale de Développement Economique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

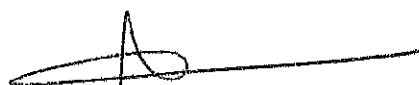
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Clermont-Ferrand, le 4 juin 2012

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Isabelle Cognet
Associée



AUVERGNE
YOUR NEW WORLD
(BUSINESS)

EMPLOIS		Année N 31/12/2011	Année N-1 31/12/2010	RESSOURCES		Année N 31/12/2011	Année N-1 31/12/2010
Immobilisations		54 307 €	43 543 €	Report à nouveau		89 550 €	78 861 €
	Valeur nette						
Mobilier de bureau	68 659 €	47 572 €	21 081 €				
Mat. Informatique & logiciels	128 116 €	113 449 €	12 666 €				
Agencements	31 033 €	30 108 €	926 €				
Marque	2 531 €	2 531 €	0 €				0 €
Dépôts & cautionnements	19 634 €	0 €	19 634 €				
Adhérents, cotisations à recevoir	247 967 €	193 660 €	54 307 €				
Autres valeurs d'actif		19 600 €	16 300 €	Autres valeurs de passif		493 144 €	432 383 €
Adhérents 2010		4 000 €	4 000 €	Fournisseurs		373 650 €	
Adhérents 2011		19 600 €	0 €	Factures à payer		216 676 €	
Autres valeurs d'actif		23 600 €	4 000 €	Factures à recevoir		156 973 €	
Charges constatées d'avance		78 570 €		Personnel rémunérations dues		31 378 €	
Produits à recevoir :		311 323 €	588 805 €	Organismes sociaux		81 546 €	
Fonctionnement	8 340 €			Etat / Charges à payer		6 570 €	
AROT4	63 628 €			Axe Biomed fonds dévolus		0 €	
EZC	2 536 €			Produits reçus d'avance		211 694 €	31 650 €
Conseil régional Lignes sectoriel	40 000 €			Actions en cours d'engagement		370 000 €	385 000 €
Entreprises VIE 2011	5 703 €			Excédent		14 412 €	10 689 €
Pôle Agro - Viande 2009	25 783 €						
Pôle Eco-industries 2010	1 343 €						
Rencontres innovergne 2011	64 826 €						
Intelligence Economique	80 113 €						
Coopération décentralisée	19 051 €						
Valeurs mobilières de placement	19 051 €	395 471 €	177 463 €				
Disponibilités		319 529 €	110 481 €				
TOTAL EMPLOIS		1 178 800 €	936 593 €	TOTAL RESSOURCES		1 178 800 €	936 593 €



AUVERGNE
YOUR NEW WORLD
(BUSINESS)

	31/12/2011	31/12/2010	PRODUITS	31/12/2011	31/12/2010
CHARGES					
Achats	36 198 €	17 362 €	Cotisations des adhérents	97 400 €	95 300 €
Services extérieurs	79 989 €	97 057 €	Subvention Conseil régional d'Auvergne	1 601 600 €	1 420 000 €
Locaux	45 291 €	38 395 €	Participations entreprises et partenaires	580 631 €	847 264 €
Autres services extérieurs	1 218 935 €	1 050 240 €	Produits accessoires	37 475 €	32 159 €
Actions en cours d'engagement	370 000 €	383 000 €	Produits financiers	4 037 €	942 €
Impôts et taxes	57 150 €	66 202 €	Actions en cours engagement	383 000 €	67 510 €
Charges de personnel	849 932 €	780 493 €			
Charges de personnel partagé CRDTA/ARDE	22 612 €	4 001 €			
Charges de personnel partagé ARDE/ARDTA	119 496 €	130 649 €	Remboursement par ARDTA	163 278 €	237 579 €
Frais partagés avec ARDTA	43 849 €	105 305 €			
Frais partagés avec CRDTA	0 €	1 378 €	Remboursement par CRDTA	0 €	1 378 €
Charges de personnel partagé ARDE/E2C	7 872 €	8 019 €	Remboursement par E2C	7 872 €	8 191 €
Frais partagés avec E2C	0 €	172 €			
Frais partagés avec LE TRANSFO	0 €	402 €	Remboursement par LE TRANSFO	0 €	402 €
Charges financières	347 €	1 205 €			
Dotations aux amortissements	12 029 €	9 506 €			
TOTAL DES CHARGES D'ACTIVITÉ	2 863 701 €	2 693 385 €	TOTAL DES PRODUITS D'ACTIVITÉ	2 875 293 €	2 710 725 €
Dotations aux provisions	4 000 €	300 €	Reprise sur provisions		
Perte sur créance adhérent	300 €	33 300 €	Reprise sur provisions créances adhérents	300 €	28 800 €
Perte sur titres	300 €	0 €	Reprise sur provision dépréciation titres	300 €	0 €
Charges exceptionnelles	12 317 €	2 942 €	Produits exceptionnels	19 136 €	1 091 €
TOTAL DES AUTRES CHARGES	15 917 €	36 542 €	TOTAL DES AUTRES PRODUITS	19 736 €	29 891 €
Excédent	14 412 €	10 689 €			
TOTAUX	2 895 029 €	2 740 616 €	TOTAUX	2 895 029 €	2 740 616 €



1/ FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il convient de souligner les points suivants :

★ Subventions du Conseil Régional d'Auvergne :

La subvention globale du Conseil Régional d'Auvergne s'est élevée pour 2011 à 1 392 K€.

Les subventions sectorielles d'un montant global de 210 K€ étaient jusqu'en 2010, disséminées dans les budgets actions et n'apparaissaient pas formellement. Afin de clarifier la présentation budgétaire et d'éviter que ces subventions ne soient demandées au Conseil régional au coup par coup, une seule demande de subvention est donc réalisée en début d'année.

Ces lignes sectorielles permettent d'afficher la participation de la région aux actions faisant l'objet de financements européens.

Dans l'hypothèse où de nouvelles actions seraient décidées en cours d'année, des subventions supplémentaires peuvent être attribuées par le Conseil régional d'Auvergne.

★ Relations avec l'ARDTA :

Locaux :

Jusqu'en juin 2010, l'ARDTA occupait une partie des locaux de l'ARDE au Centre Delle à Clermont-Ferrand.

Depuis l'installation des agences dans leurs nouveaux locaux de la Pardieu en Juillet 2010, des conventions distinctes entre chaque structure et le Conseil régional d'Auvergne ont été signées.

Pour l'année 2011, l'ARDE s'est acquittée d'un loyer de 32 K€ et de 4,4 K€ de charges de copropriété.



Frais généraux :

Les frais généraux divers sont partagés par moitié entre l'ARDE et l'ARDTA.
En 2011, ces frais ont fait l'objet d'un remboursement par l'ARDTA de 44 K€.

Personnel :

Concernant le personnel partagé entre les agences, la répartition est la suivante :

- Responsable administratif et financier ARDE 60 % / ARDTA 40 %
- Adjointe du responsable administratif et financier ARDE 60 % / ARDTA 40 %
- Assistante administrative et financière (contrat de professionnalisation en alternance) ARDE 50 % / ARDTA 50 %
- Responsable informatique et Internet ARDE 50 % / ARDTA 40 % (E2C 10 %)
- Assistante communication et relations presse ARDE 40 % - ARDTA 60 %

Pour 2011, ces mises à disposition auprès de l'ARDTA ont fait l'objet d'un remboursement par cette dernière de 119 500 EUR.

→ **Relations avec l'Ecole de la deuxième chance :**

Depuis le 1er janvier 2010, une convention a été signée entre l'ARDE et l'E2C relative à la mise à disposition de son Responsable Informatique et Internet pour 10 % de son temps de travail hebdomadaire.

A ce titre, pour 2011, l'ARDE a refacturé 7,8 K€ à l'E2C.

→ **Relations avec le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne :**

Depuis le 1^{er} février 2011, le CRDTA met à la disposition des agences un salarié chargé de la gestion des locaux et de la coordination entre les différentes structures.



Deux salariés du CRDTA assurent toujours l'accueil téléphonique.

Pour l'ARDE, le coût de ces mises à disposition est de 22,6 K€ pour l'année 2011.

2/ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

GENERALITÉS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- comptabilité en coût historique

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux règles comptables, les comptes de l'exercice ont été arrêtés sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

3/ NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISÉ

- Modes et méthodes d'évaluation :
Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Il est précisé que les investissements 2011 se sont élevés à environ 13 K€ concernant principalement des matériels informatiques et bureautique.



- Amortissements :
Aucune modification n'a été apportée dans le rythme des amortissements qui restent les suivants :

Immobilisations corporelles :

- matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- aménagement des locaux 5 ans

CRÉANCES

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an.

Il convient de souligner qu'une provision pour dépréciation de 4 K€ a été constituée pour risque de non paiement de cotisation.

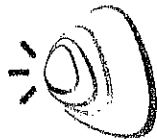
CAPITAUX PROPRES

Le poste de report à nouveau est constitué des résultats constatés au cours des exercices antérieurs.

DETTES

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Elles s'élevaient à 213 K€ réparties comme suit :

- * Dettes à 30 jours 202 K€
- * Dettes à 45 jours 2 K€
- * Dettes à plus de 60 jours 9 K€



AUVERGNE
YOUR NEW WORLD
(BUSINESS)

AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'Auvergne
7 allée Pierre de Fermat
CS 60017
63178 AUBIERE CEDEX

ACTIONS EN COURS D'ENGAGEMENT

Au 31 décembre 2011, le suivi des actions engagées dans l'année et non terminées fait apparaître un coût résiduel à mettre en œuvre de 370 K€. Ce montant figure en produits au budget 2012.

4/ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le principe d'indépendance des exercices a conduit à constater au 31 décembre 2011 :

- * des produits à recevoir pour 311 K€,
- * des produits constatés d'avance pour 212 K€,
- * des factures non parvenues pour 157 K€,
- * des charges constatées d'avance pour 79 K€.

5/ ENGAGEMENTS DONNÉS OU RECUS

L'Agence Régionale de Développement d'Auvergne ne bénéficie d'aucun engagement particulier et elle n'en a donné aucun.

La provision pour retraite s'élève au 31 décembre 2011 à 14 K€.

6/ EFFECTIF

Au 31 décembre 2011, l'association comptait 15 salariés équivalent temps plein.

7/ AUTRES INFORMATIONS

L'organisation mise en place à la suite de la mise en place de l'Accord de Réduction du Temps de Travail a permis de solder les temps de récupérations au 31 décembre 2011. Nous rappelons que cette situation est identique à celle constatée les années antérieures.

Conformément à la loi du 4 mai 2004, les salariés disposent d'un Droit Individuel à Formation (DIF) de 20 heures annuelles. A ce titre, les droits non exercés sur l'année 2011 s'élevaient à 1281 heures.